

# Le Selliérois

**PARTAGEONS TOUS ENSEMBLE UN MOMENT CONVIVAL AUTOUR DES VALEURS DU SPORT !**



**17/05** DE 13H30 À 16H30  
**SELLIÈRES**  
DERRIÈRE L'ÉGLISE

**JOURNÉE DU  
SPORT ADAPTÉ**

**OUVERT  
À TOUS**

EN PRÉSENCE DE :  
**FRANCK PAGET**

**ANIMATIONS SPORTIVES**  
par les associations du territoire



CHAMPION DU MONDE  
CHAMPION D'EUROPE  
CHAMPION DE FRANCE  
de Duathlon

CHAMPION DU MONDE  
CHAMPION DE FRANCE  
de Triathlon

VAINQUEUR DE  
L'IRON MAN DE VICHY

EDITION PARRAINÉE PAR :  
**ESTELLE ADINS**  
**FRANCK PAGET**



# Sommaire

- Page 3** : Communication municipale
- Pages 4-5** : Budget
- Page 5** : Hugo et nouveau matériel
- Page 6** : Travaux 2025
- Pages 6-9** : Projets 2026
- Pages 10-11** : PCS
- Pages 11-12** : Environnement et nature
- Page 13** : ADMR
- Pages 14-15** : École
- Page 16** : CIS de Sellières
- Pages 17-20** : Animations du village
- Page 20** : Vie associative
- Pages 21-22** : Commerçants
- Page 23** : Réforme des élections



## Mairie de Sellières

18 Rue des Deux Ponts  
39230 Sellières

03 84 85 51 69  
mairie@sellieres.fr

[www.sellieres.fr](http://www.sellieres.fr)



Nous tenons à remercier les membres de la commission communication et l'ensemble des personnes qui ont participé à la réalisation de cette édition du Sellierois.

Merci également à Albert Wolff  
notre correspondant local de presse.

# Communication municipale et période pré-électorale

Chères Sellièresises, Chers Sellierois,

Vous aurez sans doute remarqué que le traditionnel « mot du maire » n'apparaît pas dans ce bulletin. Cette absence s'inscrit dans le cadre légal strict encadrant la communication municipale à l'approche des élections.

En effet, la loi prévoit qu'à moins de six mois d'un scrutin municipal, les élus en fonction doivent limiter leurs prises de parole publiques afin d'assurer l'équité entre tous les candidats et de garantir une information impartiale aux citoyens. Cette mesure vise à éviter toute forme d'influence ou de promotion de la part des élus sortants.

Concrètement, cela signifie que certaines rubriques, habituellement rédigées par la mairie ou par le maire, ne seront pas publiées dans cette période. Cette règle s'applique à toutes les communes, quelle que soit leur taille, et vise à protéger la transparence et la neutralité du processus électoral.

Malgré cette pause dans certaines communications, la mairie continue de fonctionner normalement et reste à votre disposition pour toute question ou démarche administrative. Les informations pratiques concernant la vie de la commune, les services municipaux et les événements continueront d'être diffusées régulièrement.

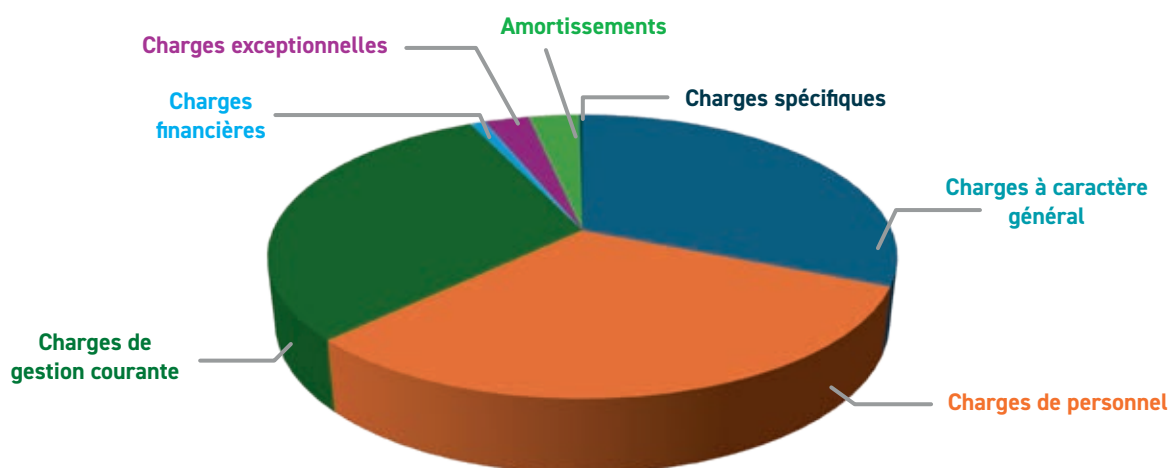
Nous vous remercions de votre compréhension et de votre engagement citoyen. Cette période nous rappelle l'importance de la démocratie et du respect des règles qui assurent des élections justes et équitables pour tous.

# Budget

Compte Administratif 2024

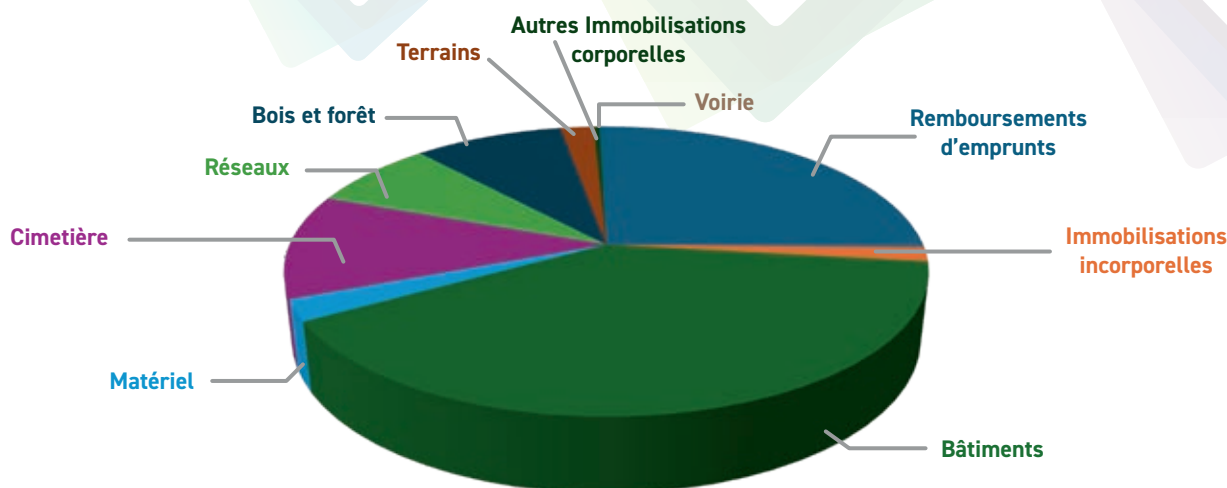
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	118 721,30 €	Produits des services	9 059,19 €
Charges de personnel	119 585,89 €	Fiscalité locale	328 920,53 €
Charges de gestion courante	115 291,85 €	Produits gestion courante	82 806,15 €
Charges financières	3 601,71 €	Dotations et participations	167 814,15 €
Charges exceptionnelles	10 367,00 €	Produits exceptionnels	1 083,30 €
Amortissements	11 937,00 €	Produits financiers	5,43 €
Charges spécifiques	624,00 €	Produits spécifiques	2 990,79 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>380 128,75 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>592 679,54 €</b>

## RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



SECTION D'INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Remboursements d'emprunts	43 510,11 €	Subventions Équipement	38 677,54 €
Immobilisations incorporelles	2 803,42 €	FCTVA	40 466,25 €
Bâtiments	68 480,64 €	Dépôts et cautionnements	1 536,97 €
Matériel	4 117,13 €		
Cimetière	20 050,00 €		
Réseaux	13 107,30 €		
Bois et forêt	15 383,03 €		
Terrains	3 418,80 €		
Autres Immobilisations corporelles	596,19 €		
Voirie	708,00 €		
<b>Total des dépenses</b>	<b>172 174,62 €</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>80 680,76 €</b>

## RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



# Hugo, nouvel employé communal

Je m'appelle Hugo, 28 ans, j'ai rejoint en février 2025 l'équipe des agents techniques aux côtés d'Anthony. Installé à Sellières depuis avril 2024 et après trois années d'expérience dans le secteur des pompes funèbres, j'intègre aujourd'hui ce poste avec motivation, et je suis heureux que le conseil m'ait accordé sa confiance.



Attiré par le travail en extérieur, l'envie de nouveauté et une curiosité naturelle pour les missions des services techniques, je me suis orienté vers ce poste presque par hasard, mais avec un réel enthousiasme. Originaire des Hautes-Alpes, je suis ravi de contribuer désormais à la vie quotidienne du village et à la qualité de son environnement.

### Du matériel neuf pour la commune

Fin d'année 2025, la commune a investi dans l'acquisition de nouveaux équipements destinés à améliorer l'entretien des espaces publics tout en renforçant la sécurité et le confort de travail des agents communaux.

Une désherbeuse mécanique a ainsi été mise en service afin de faciliter le nettoyage des chaussées. Sa meilleure maniabilité permet un enlèvement efficace de la mousse et des mauvaises herbes, tout en garantissant des conditions d'intervention plus sûres.

Par ailleurs, la commune s'est également dotée d'une désherbeuse à air chaud pulsé. Cet équipement, plus respectueux des agents et de l'environnement, sera principalement utilisé pour l'entretien du cimetière, où il permettra un travail plus précis et plus confortable.

Une démonstration de ce nouveau matériel sera proposée prochainement à la population.



# Travaux 2025

## Lotissement « Champrond » : une étape préalable obligatoire

Dans le cadre du projet de création du lotissement « Champrond », la commune de Sellières a réalisé un diagnostic archéologique, conformément à la réglementation nationale. Cette étude, menée par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), a permis de vérifier la présence éventuelle de vestiges archéologiques sur le site.

Le diagnostic archéologique a désormais été réalisé par l'INRAP. Cette étape permet à la commune de poursuivre le projet du

lotissement « Champrond » dans le respect de la réglementation en vigueur.



# Projets 2026

## Réaménagement de l'aire de jeux du Parc



Le Conseil Municipal s'est penché sur l'avenir de l'aire de jeux du Parc, un espace particulièrement apprécié des familles. La dernière visite de contrôle, effectuée en juin 2025 par un organisme agréé, a mis en évidence plusieurs signes d'usure sur la structure existante. Certains éléments présentent en effet un vieillissement notable pouvant, à terme, compromettre la sécurité des jeunes usagers.

Au-delà de cet enjeu essentiel, il a également été constaté que l'équipement actuel ne s'adresse qu'aux enfants de premier âge, jusqu'à environ quatre ans. Cette limitation réduit fortement la fréquentation de la zone et ne répond plus aux attentes des familles ni à la diversité des usages observés dans la commune.

Face à ces constats, le Conseil Municipal a décidé d'engager un projet de réaménagement complet de l'aire de jeux. Cette future installation visera à offrir un espace plus moderne, conforme aux normes de sécurité en vigueur et mieux adapté à plusieurs tranches d'âge. L'objectif est de proposer aux familles un lieu de loisirs attractif, accessible, et en adéquation avec les besoins de la population. Le renouvellement des structures s'inscrit également dans une démarche plus large visant à renforcer la qualité des espaces publics et le bien-être des habitants.

## City-stade : création d'un parcours vélo

Le Conseil Municipal a également examiné l'usage croissant du city-stade par les enfants, qui l'utilisent très régulièrement pour pratiquer le vélo. Il apparaît toutefois que l'équipement actuel ne propose aucun aménagement spécifique pour cette activité. Les enfants peuvent seulement circuler en boucle, sans disposer de modules adaptés leur permettant de développer leurs compétences, de varier les parcours ou de pratiquer dans un cadre véritablement ludique et sécurisant.

Afin d'améliorer cet espace et de répondre à une demande clairement identifiée, la municipalité a souhaité étudier la création d'un véritable parcours vélo. Celui-ci comprendrait des éléments dédiés à l'apprentissage, des zones techniques et plusieurs modules de motricité, permettant aux jeunes cyclistes de progresser tout en s'amusant.

Un devis a été retenu pour engager la concrétisation de ce projet. Cette initiative s'inscrit dans la volonté municipale de favoriser des espaces de pratique sportive adaptés et sécurisés, accessibles à tous, et plus largement de soutenir la mobilité douce dès le plus jeune âge.



## Rénovation de l'église Saint-Pierre : une première étape essentielle



La commune de Sellières souhaite engager un programme de rénovation de l'église Saint-Pierre, rendu possible grâce au don reçu spécifiquement pour ce projet.

Avant d'entreprendre les travaux, il est indispensable de s'assurer de la solidité et de la pérennité de l'édifice. C'est pourquoi une étude approfondie de la nature du sol et des

fondations existantes a été jugée nécessaire. Cette analyse constitue une étape préalable essentielle pour orienter les choix techniques et garantir la sécurité des futures interventions.

Lors de la séance du Conseil municipal du 18 novembre 2025, les élus ont ainsi décidé de confier une étude de sol à l'entreprise SIGA. Les résultats de cette étude permettront de définir les conditions techniques adaptées à la rénovation et d'organiser les prochaines phases du projet.

Les premières interventions ont déjà débuté avec deux phases de forage réalisées autour de l'église Saint-Pierre les 22 et 23 décembre, puis le 14 janvier 2026. Ces travaux marquent le lancement concret de ce projet de rénovation patrimoniale important pour la commune.



L'ADSL prend sa retraite, la **fibre** prend la relève



**La fin du réseau télécom cuivre**

Le réseau télécom historique qui supporte les abonnements téléphoniques et internet (ADSL) actuels, qui a désormais plus de 50 ans va progressivement fermer pour être remplacé par la fibre optique.

**Que change la fibre pour votre téléphone ?**

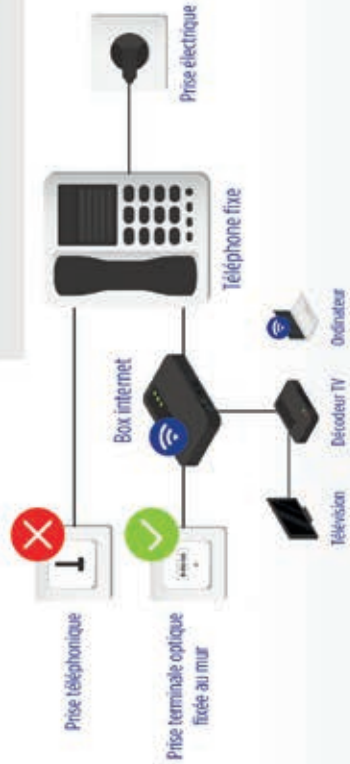
- 1 • Vous pouvez conserver votre numéro, **même avec la fibre.**
- 2 • Vous n'êtes pas obligé d'utiliser Internet ni de changer vos habitudes.
- 3 • Vous pouvez ajouter la télévision afin de regarder vos émissions préférées quand vous le souhaitez.
- 4 • La fibre ce n'est pas plus cher.



**OFFRE FIBRE**

**VOUS ÊTES LIBRE DE N'UTILISER QUE LA PARTIE TÉLÉPHONE**

- Même sans ordinateur, profitez grâce à la fibre de nouveaux services sur votre télé :
- Mettez votre émission en pause
  - Regardez vos programmes à l'heure que vous voulez
  - Rejouez un film que vous avez manqué
  - Louez un film récent depuis votre télécommande
  - Vos proches peuvent connecter leur ordinateur ou leur smartphone en Wi-Fi



- Appels illimités vers les fixes et/ou mobile (selon les opérateurs)
- Une offre entre 30 et 40€/mois (hors promotion selon les opérateurs)
- Internet Très Haut Débit via la fibre optique (vos visiteurs pourront utiliser Internet)
- Télévision incluse : 100 à 200 chaînes (TNT + chaînes supplémentaires)
- Services de replay, contrôle du direct, enregistrement
- Accès à des plateformes comme Netflix, Youtube, Prime Vidéo

**Comment en profiter ?**

Pour bénéficier de cette offre, contactez l'opérateur de votre choix

	<b>3106</b>
	<b>1044</b>
	<b>3900</b>
	<b>1099</b>

L'ADSL prend sa retraite, la **fibre** prend la relève

## Travaux d'amélioration thermique du bâtiment associatif communal

La commune de Sellières met gratuitement à disposition des associations locales et du territoire un bâtiment public dédié aux activités culturelles, sociales et de loisirs. Véritable lieu de vie associative, cet équipement contribue activement à la cohésion et au dynamisme du territoire communal.

Toutefois, ce bâtiment présente aujourd'hui des défauts importants d'isolation thermique. Ces insuffisances entraînent une consommation énergétique élevée, des coûts de chauffage conséquents pour la collectivité, ainsi qu'un confort thermique insuffisant pour les usagers, notamment en période hivernale mais également lors des fortes chaleurs estivales.

Afin de préserver cet équipement dans des conditions d'accueil satisfaisantes, tout en réduisant son impact environnemental, la commune a décidé d'engager des travaux d'amélioration de ses performances thermiques. L'objectif général de ce projet est double : diminuer durablement la consommation

d'énergie liée au chauffage et les émissions de gaz à effet de serre, tout en améliorant le confort des utilisateurs.

Les travaux porteront plus spécifiquement sur l'isolation de trois espaces particulièrement fréquentés du bâtiment. Dans la cuisine, l'isolant du faux plafond démontable existant sera remplacé. La salle de rassemblement fera l'objet d'une réfection complète de son faux plafond, intégrant un isolant plus performant. Enfin, dans la salle du théâtre, un faux plafond démontable isolé sera créé. L'ensemble de ces interventions vise à limiter les déperditions de chaleur et à optimiser l'isolation intérieure du bâtiment.

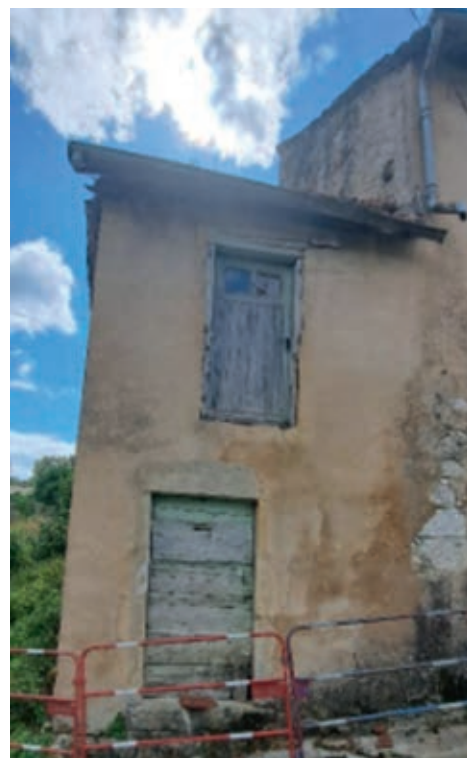
Au-delà des gains énergétiques attendus, ce projet permettra une baisse durable des charges de fonctionnement pour la commune, une amélioration notable des conditions d'accueil pour les associations utilisatrices et, à terme, la possibilité d'accueillir de nouvelles activités.

## Sécurisation d'un bâtiment rue du Château

Lors de son conseil municipal du 23 septembre 2025, la commune a exercé son droit de préemption sur un bâtiment situé au 3 rue du Château à Sellières. Cette décision s'inscrit dans une démarche de sécurisation, avec pour objectif la démolition du bâtiment dans les meilleurs délais.

Le bâtiment étant mitoyen, une attention particulière doit être portée aux aspects techniques de sa déconstruction. Une étude préalable de déconstruction est donc indispensable pour analyser la structure de l'ouvrage et définir les modalités d'intervention adaptées. Cette nécessité a été clairement identifiée dans le rapport d'expertise structurelle établi par Monsieur Fariello le 31 juillet 2025.

Cette étape préparatoire permettra de sécuriser l'opération et de préserver les bâtiments voisins, avant toute intervention sur le site.



# Le Plan Communal de Sauvegarde : un outil essentiel pour la sécurité à Sellières

Face à l'évolution des risques naturels et technologiques, la protection des habitants est devenue un enjeu majeur pour les collectivités locales. Inondations, épisodes climatiques intenses, canicules, accidents technologiques ou ruptures de réseaux peuvent survenir à tout moment. Pour y faire face, **notre commune de Sellières s'appuie sur un outil fondamental : le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).**

## Un cadre réglementaire

L'obligation de mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde trouve son origine dans **la loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile puis complétée en 2021 par la loi MATRAS.**

Le PCS est obligatoire pour les communes exposées à des risques majeurs identifiés, dans notre cas, le risque sismique. Même lorsqu'il n'est pas strictement imposé par la réglementation, il constitue un outil essentiel d'anticipation et de préparation. À Sellières, cette démarche s'inscrit pleinement dans une volonté de prévention et de responsabilité.

## Les principaux risques à Sellières

Comme de nombreuses communes, **Sellières est exposée à plusieurs types de risques.** Parmi les principaux, on peut citer :

- le **risque d'inondation**, notamment lié aux cours d'eau et aux épisodes de fortes pluies ;
- les **épisodes climatiques extrêmes**, tels que les tempêtes, orages violents ou périodes de canicule ;

- le **risque de mouvements de terrain** dans certains secteurs, c'est ce risque précis qui nous impose d'avoir un PCS sur notre commune ;
- les **risques liés aux réseaux et aux transports**, tels que les coupures d'électricité, de gaz ou les accidents de circulation de matières dangereuses ainsi qu'un risque lié à la présence de canalisation de matière dangereuse.

La connaissance de ces risques permet à notre commune de mieux s'y préparer et d'adapter les mesures de protection.

Vous pouvez retrouver la liste de tous les risques présents sur notre commune sur <https://georisques.gouv.fr/mes-risques/connaitre-les-risques-pres-de-chez-moi/rapport2/39508/Sellieres/commune/39230>

## L'intérêt d'un Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde permet à **notre commune** d'organiser efficacement la réponse locale en cas de situation exceptionnelle. Il vise à protéger les personnes, les biens et l'environnement, tout en assurant la continuité des services essentiels.

Disposer d'un PCS, c'est avant tout **gagner en réactivité** lors des premières heures d'une crise. Le PCS facilite la prise de décision du maire, responsable de la sécurité sur le territoire communal, et assure une coordination fluide entre les élus, les agents communaux, les services de secours et les partenaires institutionnels.

## Une organisation claire et adaptée à Sellières

Le PCS est un document opérationnel, élaboré spécifiquement pour **les caractéristiques et les enjeux propres à Sellières**. Il définit notamment :

- l'organisation d'une **cellule de crise municipale** autour du maire ;
- les missions de chacun en situation d'urgence ;
- les moyens humains et matériels mobilisables ;
- les fiches réflexes adaptées aux différents risques ;
- les procédures d'alerte et d'information de la population ;

- les actions de mise à l'abri, d'assistance et, si nécessaire, d'hébergement des habitants.

Régulièrement mis à jour, le PCS reste un outil vivant, adapté à l'évolution de notre territoire. Il fait également l'objet d'exercices.

### Un document consultable par tous

Le Plan Communal de Sauvegarde est un document public. **Vous pouvez le consulter en mairie**, aux horaires d'ouverture habituels. Cette consultation permet à chacun de mieux connaître les risques présents sur la commune et les mesures prévues pour y faire face.

# Environnement et nature



Coin nature



De belles réalisations, encore cette année, pour le groupe actif du coin nature de Sellières. Animés d'une envie d'égayer le village, les habitants mobilisés ont continué la production de décorations à partir d'éléments de récupération en majeure partie, pour différents lieux et temps dans l'année. Ont ainsi été mis en place : un arbre à livres lors de la 2ème fête du livre organisée par l'ACB et toujours présent sous les halles près de la médiathèque ; une palette fleurie à l'entrée du village côté Fangy, pour souhaiter la bienvenue à toutes celles et ceux qui arrivent dans notre beau village ; et pour finir, la remise en couleur des Pommes pour la fête de la pomme et des décorations de Noël mises en place sur la place de la fidélité et à l'entrée du parc.

Le coin nature continue également à entretenir, agrandir et améliorer l'espace collectif d'arbres fruitiers à proximité du city stade. Cette année, les arbres ont commencé à bien donner des fruits, pour le plaisir des passants qui ont profité d'une pause gourmande. En 2026, les arbres pourront être identifiés plus facilement grâce à une signalétique adaptée et toujours réalisée avec des éléments de récupération.



C'est une belle énergie qui anime ce groupe, ouvert à qui souhaite le rejoindre, avec de nouvelles idées et surtout de la bonne humeur !



## 2025 : une année avec le secteur ado de Sellières !

Le CPIE Bresse du Jura, association d'éducation à l'environnement, anime un secteur ado sur la commune de Sellières, en prestation de la communauté de communes Bresse Haute-Seille. A destination des adolescents de 12 à 17 ans, les mots d'ordre du secteur ado sont la prise d'initiative, la valorisation des jeunes dans leurs talents et capacités et le vivre-ensemble, le tout à travers des projets proposés par les ados eux-mêmes.

En 2025, de nombreux projets ont rythmé les semaines d'accueil. Pêle-mêle, on peut vous lister quelques moments forts des ados sur l'année : la rencontre des membres de l'association de jeux du village (les voisins de la

rue des remparts !) avec la présentation du mini-spectacle « les racontotes », fabriqué par les ados ; une visite guidée des Vergers de Sellières ; la fabrication et l'installation de mobilier au jardin ; l'acrobranche sur les hauteurs de Lons-le-Saunier ; les activités au jardin partagé de Poligny animé par le Secours Catholique ; le jeu de troc, en porte-à-porte, dans les rues de Sellières, permettant d'aller à la rencontre des habitants ; le rallye inter-centres sur la thématique cinéma, avec les autres accueils jeunes du territoire.

Pour cette nouvelle année, nous remercions chaleureusement tous les partenaires impliqués et investis dans les activités du secteur ado, et notamment la commune de Sellières, pour la mise à disposition du jardin impasse Chavanne, entre autres !

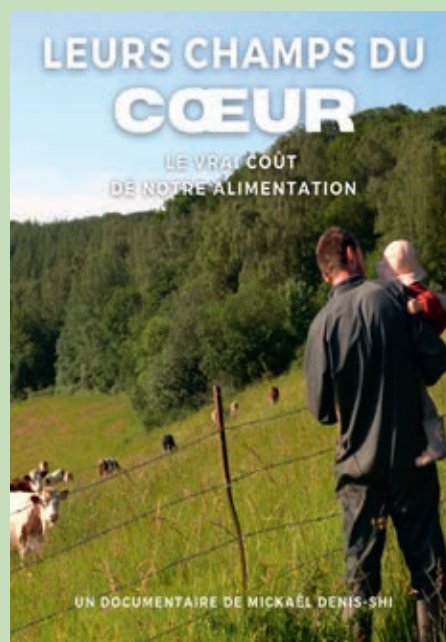
Les jeunes ou leurs parents intéressés par le secteur ado peuvent nous contacter, nous serons heureux d'accueillir de nouveaux jeunes.

**Contact : Yaëlle Bertrand,  
03 84 85 18 02,  
y.bertrand@cpie-bresse-jura.org**

## Une soirée cinéma qui a fait réfléchir

Enfin, en novembre, le **Comité des fêtes s'est associé à la médiathèque et au CPIE pour participer au Festival Alimenterre**. La projection du film « **Leurs champs du cœur** » a suscité de riches échanges sur l'agriculture et l'alimentation durable. Un moment à la fois convivial et instructif, qui a permis de mêler culture, débat et plaisir de se retrouver.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette belle initiative et à faire de Sellières un lieu où l'on cultive autant les idées que la convivialité !





# DEVIENT BÉNÉVOLE

## Rejoindre l'ADMR du jura

L'engagement bénévole est à votre portée :  
étudiants, actifs, retraités, etc. , à partir de l'age de  
16 ans

Un engagement ponctuel ou régulier selon vos envies  
et disponibilités.

Des formations périodiques et gratuites pour vous  
accompagner dans la réalisation de vos missions.  
un projet collectif, des missions complémentaires et  
des valeurs communes pour trouver du sens et du  
plaisir en équipe.

- ✓ **Une envie, une mission !  
Votre action, au coeur de ('humain.)**
- ✓ **Assurer un lien de proximité entre le  
bénéficiaire et sa famille. Participer à  
la lutte contre l'isolement.**

Contactez la Fédération ADMR du Jura  
03 84 47 26 31  
accueil@fede39.admr.org



1<sup>er</sup> réseau national  
et associatif de  
service à la personne

# École

## École Primaire de Sellières : une année riche en projets et en valeurs partagées

### Une école dynamique et structurée

L'école accueille 142 élèves, des effectifs stables permettant un fonctionnement serein et un suivi attentif. Cette stabilité favorise la mise en œuvre des nombreux projets menés en lien avec le projet d'école. L'équipe enseignante, aux côtés de la commune, du SIVOS et des partenaires, œuvre chaque jour pour faire de l'école un lieu d'apprentissage, de citoyenneté et d'épanouissement.

### Un projet d'école centré sur les apprentissages

Le renforcement des fondamentaux, notamment en français et en mathématiques, reste prioritaire. Les enseignants portent également une attention particulière aux compétences transversales : autonomie, coopération, compréhension orale, expression écrite et culture littéraire.

### La littérature et les récits à l'honneur

Les classes de maternelle poursuivent un travail approfondi autour des contes : découverte de différentes versions, productions d'écrits, mise en voix. En moyenne section, le projet autour du Voyage de Monsieur Loup autour du monde permet de découvrir d'autres cultures tout en développant le langage. Ces activités nourrissent l'imaginaire et soutiennent la maîtrise de la langue.

### Des projets culturels et scientifiques variés

De nombreux projets s'inscrivent cette année dans le parcours d'éducation artistique et culturelle fondé sur les pratiques, les rencontres et les connaissances. Ainsi, trois classes participeront à plusieurs séances au cinéma de Poligny dans le cadre des dispositifs École et Cinéma et Maternelle et Cinéma.

La culture scientifique est également mise en avant à travers des expériences, des manipulations et des projets interdisciplinaires, développant curiosité et esprit logique. Ainsi, 4 classes se sont inscrites à la « **Fête des sciences** », une action interdépartementale (Jura et Saône-et-Loire) dans laquelle les élèves ont relevé missions et défis.



## La Journée de la Laïcité : un temps fort de l'année

Le 9 décembre, toutes les classes ont célébré la Journée de la Laïcité lors d'une cérémonie dans le parc où se trouvent déjà les cinq arbres du centenaire. « **Ces cinq arbres du centenaire racontent la fragilité du monde, mais aussi la volonté de le reconstruire. L'Arbre de la Laïcité vient prolonger ce geste : un paysage où se rejoignent mémoire, valeurs et engagement citoyen** ».



Les élèves ont présenté leurs travaux, expliqué les valeurs républicaines et interprété un chant lors de la levée du drapeau.

**« La Laïcité garantit à chacun la liberté de croire ou de ne pas croire ; elle permet à tous de vivre ensemble dans le respect. Elle est aussi un rempart qui protège la mission de l'École : instruire, émanciper, élever chaque enfant ».**

La cérémonie s'est conclue par la plantation de l'Arbre de la Laïcité, geste symbolique qui marque durablement la vie de l'école.

## Une communauté unie autour des élèves

À travers ces projets, l'école de Sellières réaffirme sa volonté de permettre à chaque élève de grandir, d'apprendre et de s'épanouir, tout en portant haut les valeurs de la République.

Les enseignants, soutenus par les familles, la commune, le SIVOS et les partenaires, œuvrent ensemble à créer une école vivante, engagée et tournée vers l'avenir.



# Centre d'Incendie et de Secours

## Passation CIS de Sellières

Le vendredi 21 février 2025 s'est déroulée la **passation entre le Capitaine Didier Aubert et le Lieutenant Romain Balazs** au Centre d'Incendie et de Secours de Sellières.

Sapeur-pompier depuis 1987, le Capitaine Didier Aubert a succédé en 2011 au Lieutenant Maublanc en prenant le commandement du CIS, il prend maintenant la fonction d'adjoint au chef de compagnie centre auprès du Capitaine Vincent Daviot.

Entré en 2001 en tant que JSP puis en 2007 dans les sapeurs-pompiers, le lieutenant Balazs était adjoint depuis avril 2020 du CIS.

La cérémonie de passation s'est déroulée en présence des autorités : Monsieur le Préfet du Jura Serge Castel, Monsieur Gérard FASSET, Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (CASDIS), Madame Danielle BRULEBOIS, Députée du Jura, Monsieur Hervé PERRODIN, Maire de Sellières, ainsi que de nombreux élus des communes avoisinantes. D'anciens chefs de centre, des collègues pompiers, une large délégation des Jeunes Sapeurs-Pompier (JSP) de la section Bresse Haute-Seille.



Le Colonel Philippe OLIVIER, lors de l'énoncé de l'ordre du jour, a rappelé les valeurs fondamentales attendues d'un chef de centre : exemplarité, responsabilité, cohésion et dévouement. Il a tenu à souligner le parcours exemplaire du Capitaine Didier Aubert, saluant son engagement et la qualité du travail accompli sous son commandement.

Nous souhaitons pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions au Capitaine Didier Aubert pour son nouveau poste d'adjoint au chef de compagnie ainsi qu'au lieutenant Romain Balazs pour son poste de chef de centre.



# Animation du village

## Nuit des étoiles



tout l'après-midi. Avant de pouvoir lever la tête vers les étoiles, chacun a pu profiter de la découverte des richesses de notre territoire grâce à la présence de l'office de tourisme Jurabsolu. Pour clore la journée, un public venu nombreux a pu voyager en musique et dans une ambiance poétique, porté par le talent d'Elise Buirey, avant de poursuivre par l'observation des étoiles et surtout de la Lune, accompagné des explications d'Astroscope et de Michel Pernot.

Encore un beau succès donc pour la 2<sup>e</sup> nuit des étoiles portée par la médiathèque avec le soutien important de la municipalité.

### Quelle est donc cette bulle ?

Observer le ciel étoilé en pleine journée, ça a été possible le 6 août 2025 grâce au pilotage habile du planétarium mobile et au guidage enrichissant d'Astroscope. Presque 40 personnes ont ainsi pu voyager aux confins de la voie lactée en gardant bien les pieds sur Terre !

En complément, les enfants ont pu profiter d'ateliers créatifs pour fabriquer fusées et étoiles durant



## La troupe de théâtre

Forte d'une quinzaine d'adultes et de 6 enfants âgés de 8 à 13 ans, la troupe de Sellières a été active cette année 2025.

### Les lectures à la médiathèque :

Cette année, les acteurs se sont essayés à la lecture dans le cadre de la médiathèque. A trois reprises, du 15 au 29 avril, enfants et adultes ont lu des témoignages tirés du recueil « Raconte-moi, Bresse Haute-Seille ». Des moments agréables qui ont permis de se replonger quelques décennies en arrière dans les villages environnants bercés par des récits fleurant bon l'authenticité du terroir et d'une époque pas si éloignée mais qui a bien changé. Le partenariat théâtre / médiathèque a bien fonctionné grâce à la gentillesse et l'opiniâtreté de la médiathécaire et mérite d'être renouvelé.



### Le spectacle :

En juin, la halle aux grains transformée pour la deuxième fois en superbe salle de spectacle a permis à un public venu en nombre d'assister à trois reprises à la pièce « **MDR, la maison de retraite** ».

Ces représentations ont été le résultat d'un défi ambitieux : la troupe a écrit, mis au point et joué la pièce sans intervention extérieure. L'accueil chaleureux du public a permis de réaliser que le défi était largement remporté. Et si les spectateurs ont bien ri, tout le travail de création, de mise au point et de répétition tout au long de l'année a aussi été réalisé dans la bonne humeur. Chacun a participé à cette œuvre collective, les apports ont été nombreux et variés et le résultat est un spectacle comique mais jamais outrancier.

C'est avec fierté qu'une partie de cette pièce a été présentée en décembre à la maison de retraite de Sellières.

## Théâtre aux Charmettes

Les résidents de la maison de retraite de Sellières ont assisté, le lundi 8 décembre, à la représentation de plusieurs extraits de la pièce MDR (Maison de retraite), écrite et interprétée par la troupe de Sellières.

Parmi les comédiens figuraient deux employées de l'Ehpad, Maud et Béatrice, qui ont insufflé une énergie remarquable à la troupe, tant lors de l'écriture de la pièce que lors de son interprétation.

Devant « leurs » résidents, elles ont participé avec une émotion certaine à la réussite de ce spectacle, que beaucoup ont trouvé malheureusement trop court. La bonne

humeur partagée tout au long de cet après-midi s'est prolongée autour d'un goûter offert par la commune.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine.



## Un comité des fêtes au cœur de la vie locale en 2025 !

### Des Jeux Inter villages hauts en couleurs

Le samedi 14 juin, Sellières a vibré au rythme de la 3<sup>e</sup> édition des Jeux Intervillages ! Sous un ciel radieux, les équipes de Mantry, Vincent-Froideville et Sellières se sont affrontées dans une série d'épreuves aussi drôles que sportives : tir à la corde, lancer de savates, quiz endiablés, sans oublier le spectaculaire baby-foot géant.

Les rires et les encouragements ont résonné toute la journée, portés par un public venu en nombre pour soutenir ses champions. Après des défis serrés et une ambiance conviviale, c'est Vincent-Froideville qui a décroché la victoire cette année. Rendez-vous en 2026 chez eux pour la 4<sup>e</sup> édition, qui promet déjà de belles surprises !



## La Fête de la Pomme : une 39<sup>e</sup> édition mémorable



En octobre, la traditionnelle Fête de la Pomme a célébré sa 39<sup>e</sup> édition, et quelle édition ! Pendant deux jours, Sellières a mis à l'honneur les Cités de Caractère, invitées et célébrées dans une atmosphère festive et chaleureuse. A l'intérieur du parc, un petit village a été créé avec d'autres Cités de Caractère de Bourgogne Franche-comté. La « **Mesnie du Comté** » a proposé des joutes à l'ancienne et a déambulé dans le village, en habits d'époque. Pressage de jus, dégustations, animations pour les enfants, artisans et producteurs locaux... tout était réuni pour faire de ce rendez-vous automnal un moment unique.

Un immense merci aux bénévoles, aux habitants et aux commerçants qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire de cette fête un succès. Votre implication est la clé de la réussite de ces événements qui font vivre notre village !

## Sport adapté

Le samedi 17 mai 2025 s'est tenue à Sellières la 4<sup>e</sup> Journée Intercommunale du Sport Adapté.



Cet événement a été organisé par la Communauté de Commune Bresse-Haute-Seille via sa compétence Développement Sportif, en partenariat avec la commune de Sellières, le SIVOS,

et de nombreuses associations sportives du territoire. Le Comité Départemental du Sport Adapté et le Comité Départemental Olympique et Sportif étaient également présents. Estelle ADINS et Franck PAGET en ont été les marraines et parrains de cette édition.

L'objectif de cette journée est de valoriser l'activité physique adaptée aux personnes en situation de handicap mental et/ou psychique,

de promouvoir l'accessibilité, la citoyenneté et l'inclusion, mais aussi de favoriser l'interconnaissance entre tous les acteurs présents : associations, institutions, habitants.

Tout au long de ce bel après-midi ensoleillé, environ 100 visiteurs ont pu expérimenter les 11 ateliers sportifs préparés par 12 associations locales, et tenus par une quarantaine de bénévoles : pétanque, vélo, tennis de table, gym relaxation, rugby, judo, parcours foot, ou encore sarbacane et tir laser étaient au programme.

En parallèle, un stand sur les gestes de premiers secours était tenu par l'association MOCSSAR. La Communauté de Commune proposait quant à elle une exposition photos de la journée Sport Adapté du 29 avril 2023 ainsi qu'une sélection de livres du Réseau Médiathèque sur le sport, le handicap et le bien-être.

Une remise des médailles aux participants et un goûter sont venus clôturer ce bel événement.

Cette journée a été rendue possible grâce au concours de la commune et de ses services, au prêt par le SIVOS du parking, du préau et de la cour de l'école, et grâce à la participation active des associations.

## Vie des associations

### Sport

L'association **Caveirinha Jiu-Jitsu Brésilien 71** a été créée en 2025. Elle est encadrée par Vincent, professeur diplômé et plusieurs fois médaillé lors de compétitions nationales.

Aujourd'hui, l'association propose un cours à Sellières, le mardi soir de 18 h à 20 h, à la salle de sport située au-dessus de la mairie.

L'activité de self-défense permet aux pratiquants et pratiquantes de gagner en confiance en soi, de mieux connaître leur corps et leurs limites. Elle permet également d'apprendre des techniques de défense en cas d'agression.

**Renseignements : Vincent – 06 38 89 52 22.**



# Commerçants

## Le Melrose

Bienvenue à Victorine et Quentin, qui ont ouvert leur restaurant **Le Melrose** en lieu et place du restaurant *Le 2*. Ils proposent un menu du jour ainsi que des plats à la carte, disponibles sur place ou à emporter. L'établissement est ouvert tous les midis, ainsi que les vendredis et samedis soirs.

Victorine et Quentin vous invitent à découvrir une cuisine raffinée et de saison, élaborée à partir de produits locaux.

Nous leur souhaitons une pleine réussite et un beau parcours au sein de notre commune.



## Un nouveau commerce à Sellières : O'Delicious ouvre ses portes

La commune de Sellières accueille un nouveau commerce de restauration rapide avec l'ouverture du kebab **O'Delicious**, installé au **6 rue des Deux Ponts**, dans les locaux de l'ancienne boucherie.

Depuis le **20 août 2025**, l'établissement est repris et géré par **M. AGUBET CHEMS Mohamed**. Marié et père de cinq enfants, ce nouveau commerçant se distingue par sa convivialité, sa bonne humeur et son sens de l'accueil, des qualités qu'il partage volontiers avec sa clientèle.

O'Delicious propose une offre variée et adaptée à tous les goûts, comprenant notamment des bowls, tacos, sandwiches ainsi que des menus enfants. Cette diversité permet de répondre aussi bien aux repas sur le pouce qu'aux attentes des familles.

L'établissement est ouvert **tous les jours**, de **11h00 à 13h45** et de **17h30 à 22h00**.

La municipalité souhaite la bienvenue à ce nouveau commerce, qui contribue à la vitalité économique et à l'attractivité du centre-bourg, et adresse ses meilleurs vœux de réussite à son gérant.



## Déménagements pour l'entrée de Sellières

Afin de disposer d'un espace de travail plus vaste et d'améliorer l'accueil de la clientèle, la **pharmacie** de Sellières et la boulangerie **Coup de Cœur** ont déménagé à l'entrée de Sellières.

Afin de fluidifier et de sécuriser cette nouvelle zone d'activité, la commune a procédé

à l'acquisition d'une parcelle privée et à l'aménagement d'un îlot destiné à organiser et partager les flux des clients et des camions.

Cet aménagement contribue à renforcer la sécurité du site ; d'autres aménagements sont actuellement à l'étude.



# Réforme des élections municipales

## Ce qui change pour le scrutin de mars 2026

À l'approche du renouvellement des conseils municipaux prévu en mars 2026, une nouvelle réforme électorale entre en vigueur afin d'améliorer la représentativité locale, de renforcer la transparence démocratique et de faciliter la participation citoyenne. Cette réforme, qui s'applique désormais à l'ensemble des communes, introduit plusieurs évolutions importantes dont il convient d'informer les habitants.

## Une clarification des modalités de candidature

La réforme précise les conditions de dépôt des candidatures afin d'harmoniser les pratiques entre les communes. Les listes devront respecter un équilibre strict entre femmes et hommes sur l'ensemble de leur composition. La procédure de dépôt des candidatures est elle aussi simplifiée, ce qui permettra une publication plus rapide des listes soumises aux électeurs.



## Ce qui change dans la manière de voter

La réforme modifie également certaines règles de vote afin d'améliorer la lisibilité du scrutin et de renforcer sa cohérence.

- Il ne sera plus possible de rayer un candidat sur un bulletin de vote : les listes devront être votées telles qu'elles sont présentées.
- Le panachage est interdit dans toutes les communes concernées : les électeurs ne pourront plus ajouter ni remplacer des noms provenant d'une autre liste.
- Tout bulletin modifié, raturé ou annoté sera automatiquement considéré comme nul.

Ces évolutions visent à sécuriser les opérations de dépouillement, à éviter les contestations et à garantir une représentation fidèle des listes déposées.

*Un scrutin modernisé, au service de la démocratie locale.*

*Cette réforme a pour objectif de rendre le processus électoral plus simple, plus transparent et plus accessible. Les élections municipales de 2026 s'inscriront ainsi dans un cadre modernisé, favorisant une meilleure compréhension du vote et une représentation renforcée au sein des conseils municipaux.*

# Sellières

est sur



# IntraMuros



*Téléchargement gratuit*

Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours !

